

COMMUNE DE
SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS



POLICE MUNICIPALE
1 Chemin DU STADE
30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS
Tél: 04 66 61 33 59



**POLICE
MUNICIPALE**

IDENTITÉ DU MIS EN CAUSE :

Nom : CROS-DELPON

Prénom : Anne

Adresse : 231 Route D'UZÈS

30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS

DESTINATAIRES :

- Monsieur l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent (1 ex.),
- Monsieur le Procureur de la république (1 ex.),
- Copie à Monsieur le Maire (1ex.),
- Copie à Monsieur le Préfet (1ex.),
- Archives du service (1ex),

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCÈS VERBAL DE CONSTATATION

N°2025-09-77 du 18/09/2025

(Article 429 et 537 du Code de Procédure Pénale)

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à dix heures

Nous soussigné(s), Brigadier Chef Principal NAPOLEON Nelly,

Agent(s) de police judiciaire adjoint(s) dûment agréé(s) et assermenté(s), revêtu(s) de notre uniforme et insignes de nos fonctions en résidence à SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

Vu les articles :

- L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 21, 21-2°, 21-2, D15, 73 et 78-6 du Code de Procédure Pénale,
- L511-1 à L515-1 du Code Sécurité Intérieure,

Rapportons les faits suivants :

PRÉAMBULE:

---Ce jour à dix heures, sur demande de notre hiérarchie, nous nous portons chez Mme CROS-DELPON Anne pour effectuer des constatations concernant un problème d'égouttage d'arbres et de bambous faisant office de haies, au niveau de la propriété du n°231 route d'Uzès 30560 Saint Hilaire de Brethmas, parcelle cadastrée n°AR 0037.-----

---Mentionnons que les deux propriétaires de la parcelle sus nommée sont Messieurs CROS Cédric et Raphael et que Mme CROS-DELPON Anne en a l'usufruit.---

CONSTATATIONS :

---Sur place, constatons que les bambous, les haies et les arbres plantés sur la propriété de Mme CROS-DELPON sise 231 route d'Uzès 30560 Saint Hilaire de Brethmas empiètent sur la voie communale aussi bien côté route d'Uzès que côté chemin du château.---

---Nous constatons que cette végétation dense non entretenue compromet la sécurité des usagers et la conservation des voies communales.---

---Mentionnons que la situation dure depuis plusieurs années et que malgré les nombreux courriers de demande d'égouttage de Monsieur le Maire à Mme CROS-DELPON (17 avril 2015, 28 mai 2015, 20 août 2015, 21 juillet 2017, 20 novembre 2018, 6 septembre 2022 et 20 janvier 2023) ainsi qu'une demande de la police municipale par notification en août 2024, aucun travaux d'égouttage n'a été entrepris par cette dernière.---

---Mentionnons également que le service technique de la commune de Saint Hilaire se voit dans l'obligation de nettoyer régulièrement les abords de la dite propriété pour sécuriser le passage des usagers.---

MESURES PRISES :

---Nous effectuons des photographies que nous joignons au présent procès-verbal de constatation.---

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_AR-030-213002595-20250922-2025_132AM-

---Nous transmettons à notre hiérarchie en vue de la rédaction d'un arrêté municipal de mise en demeure d'élagage et de recépage de plantations privées riveraines le long de la voie publique pour non respect de l'arrêté municipal permanent n°2025-06 du 12 septembre 2025.---

CLÔTURE ET TRANSMISSIONS :

Rapport fait pour être transmis à Monsieur l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent et à Monsieur le Maire de SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS.

En conséquence, nous avons rédigé le présent procès verbal de constatation à toutes fins que vous jugerez utiles.

Fait et clos à SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS le dix huit septembre deux mille vingt cinq à onze heures et quinze minutes.

**Btigadier Chef Principal
NAPOLEON Nelly**




**POLICE
MUNICIPALE**

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_AR-030-213002595-20250922-2025_132AM-

231 route d'Uzès 30560 Saint Hilaire de Brethmas parcelle cadastrée n° AR 0037/ Problème d'élégage



1- Vue de l'entrée de la propriété route d'Uzès



2- Vue côté route d'Uzès



3- Vue côté route d'Uzès



4- Vue côté chemin du Château

POLICE
MUNICIPALE



POLICE
MUNICIPALE

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_AR-030-213002595-20250922-2025_132AM-



5-Vue chemin du Château



6-Vue chemin du Château



**POLICE
MUNICIPALE**

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_AR-030-213002595-20250922-2025_132AM-